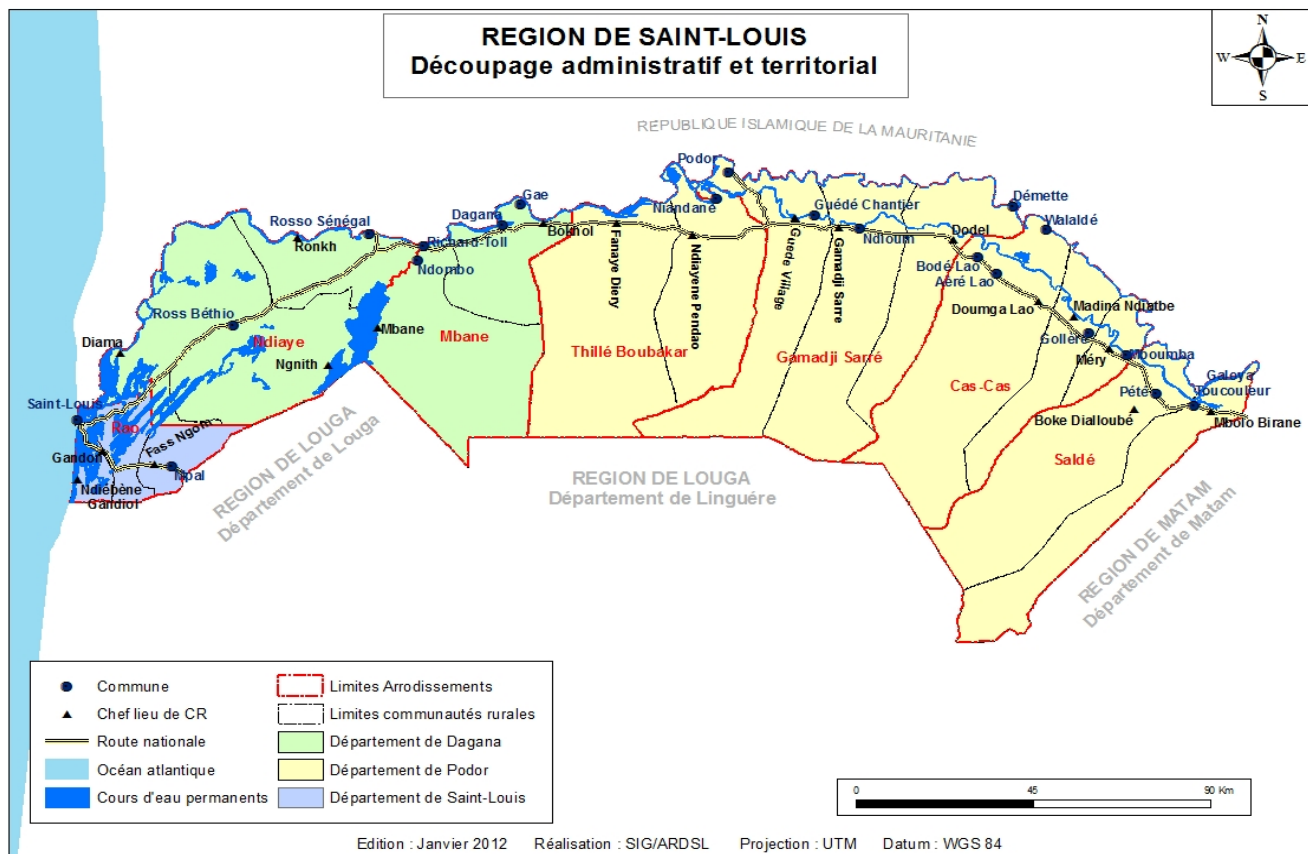


ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2014**

Août 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef du Service Régional	Moustapha MBENGUE
Technicienne	Adjji Maimouna FALL

COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
MOMATH CISSE	CGP
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Aida Fall Tall	DSDS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Ndèye Binta DIEME	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Abdoulaye Tall	OPCV
DIALLO Ramlatou	DSECN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. 0 Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 0 Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

Adresse : Quartier SUD, ex locaux de l'OMVS

Tél : (221) 33 961 14 09

B.P. : 46

Chapitre XIV : EMPLOI ET TRAVAIL

INTRODUCTION

Le Sénégal fait face à une crise chronique de l'emploi. Cette problématique a toujours occupé une place importante dans les réflexions des autorités. A l'égard des autres régions, Saint-Louis n'est pas en reste. En effet, la région qui se caractérise par une population jeune et à prédominance féminine peine à satisfaire cette demande.

L'Etat, à travers diverses agences mises en place (FNIJ, ANEJ, FNPJ, OFEJBAN), tente de renverser la tendance par la promotion de l'emploi particulièrement axé sur la catégorie des jeunes.

Dans le chapitre qui suit, il sera question de présenter la situation de l'emploi à Saint-Louis, d'analyser les données de l'IRTSS ainsi que les immatriculations au NINEA en 2014.

XIV.1. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Au cours de l'année 2014, six (06) conflits collectifs contre 3 en 2014, ont été notés et ont eu comme lieu de manifestation le Centre Régional des Œuvres Universitaires de Saint-Louis (CROUS) au mois de janvier, les Grands Domaines du Sénégal (GDS) et le CROUS au mois de mars, en avril et mai l'Entreprise de Gardiennage et de Sécurité Africaine et enfin l'hôpital régionale de Saint-Louis au mois de mai et juin.

Les revendications ont essentiellement portées sur la gestion des dirigeants, sur les questions liées aux avantages acquis et à la rémunération.

En outre, dans le cadre conflits individuels de travail, sur les 70 enregistrés, quarante-neuf (49) ont abouti à une conciliation occasionnant le versement de la somme totale de 14 290 691 FCFA contre vingt-trois (23) qui ont fait l'objet de non conciliation et ont alors été transmis au Tribunal du Travail de Saint-Louis.

Il en est ainsi des départs négociés dont le montant des transactions s'élève pour cette année à 92 436 563 FCFA.

Au cours de l'année, il y a eu 27 accidents du travail déclarés à côté des 48 enquêtes légales d'accident du travail effectuées aux fins de constitution de dossiers de rentes à la Caisse de Sécurité Sociale. Le gap constaté entre le nombre d'accidents de travail déclaré et le nombre d'enquêtes légales effectuées s'expliquerait essentiellement par le fait que les employeurs notifient directement les cas d'accidents à la Caisse de Sécurité Sociale sans en faire ampliation à l'IRTSS.

Par rapport à la mission de contrôle de l'Inspection du Travail, 146 entreprises ont été visitées et ces contrôles ont permis de revoir la situation administrative des travailleurs, ainsi que leurs conditions d'hygiène et de santé- sécurité.

Pour l'année 2014, sur l'étendue du ressort de l'IRTSS-SL, 78 établissements ont été ouverts dans les différents secteurs générant la création de 415 emplois formels directs et 34 établissements ont été fermés causant la perte de 182 emplois.

Les services de l'Inspection du travail et de la Sécurité sociale ont procédé à l'enregistrement de 4 270 contrats de travail et 2 411 travailleurs ont été immatriculés pour le bénéfice des allocations familiales.

Pendant la période de référence, 294 demandeurs d'emplois se sont inscrits au registre de la main d'œuvre.

Tableau 14.46 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par circonscription administrative

Nature	2013	2014	Variation
Contrats	3746	4270	13,99
Etablissements ouverts	100	78	22,00
Etablissements fermés	28	34	21,43

Source : IRTSS

Il semble que la situation de la main d'œuvre au niveau régional ne s'est pas améliorée de 2013 à 2014. En effet, le nombre de contrats enregistrés a connu une hausse de presque 14%. Ceci malgré qu'il y ait une baisse de 22% de la création d'entreprises, et une hausse du nombre d'entreprises fermées (baisse de plus de 21%). La destruction d'emplois suite à la fermeture d'établissements est très

importante entre les deux périodes, ce qui en partie, explique la stagnation du nombre de contrats enregistrés.

Ces résultats sont à mettre en relation avec la collaboration de l'antenne régionale de l'APIX de Saint-Louis qui reçoit les demandes. Dans ses missions de promotion de l'investissement et d'assistance dédiées aux promoteurs.

Au cours de l'année 2014, le nombre d'entreprises nouvellement immatriculées au NINEA est de 767 contrairement en 2013 dont l'effectif est de 641 soit une progression de 23%. Du point de vue régime juridique on constate que les 79 % des immatriculations sont composée d'entreprises individuelles suivi des GIE 13%.

Tableau 14.47: Evolution du des entreprises nouvellement immatriculées dans la région selon le régime juridique, par circonscription administrative

Régime juridique	2012	2013	2014	Variation en %
Entreprise individuelle	255	453	603	78
Groupement d'intérêt économique	75	76	106	1
Organisme mutualiste-mutuelle	0	4	7	0
Société à responsabilité limitée	10	20	6	100
Société unipersonnelle à responsabilité limitée	5	7	8	40
Etablissements publics à caractère administratif	0	20		0
Société anonyme	0	4	1	0
Société anonyme unipersonnelle	1	0		0
Association de droit commun non commerciale	9	11	3	22
Société civile professionnelle	2	0		0
Projets			2	
Propriétaire (titre foncier)	0	29	31	0
TOTAL	357	624	767	75

Source : ANSD (NINEA et RNEA) et IRTSS de Saint-Louis

XIV.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.2.1. Atouts et potentialités

Le secteur de l'artisanat composé des catégories production, service et art présente beaucoup d'opportunités et se caractérise par l'importance numérique des entreprises créées. La région de Saint-Louis est forte d'une grande tradition dans le domaine de l'artisanat.

XIV.2.2. Contraintes

- Une absence d'un système d'information national régulièrement mis à jour
- Le faible niveau de structuration, l'insuffisance et la faiblesse des marchés locaux entravent son développement.

XIV.2.3. Perspectives

- Il importe de mettre en œuvre dans la région une politique de promotion d'activités à haute intensité de main d'œuvre afin de réduire le chômage des jeunes et le sous-emploi d'une part et de renforcer le secteur moderne d'autre part. Par ailleurs, de des perspectives de création d'emplois en nombre important se dessinent avec les travaux du Millenium Challenge Account (MCA) et l'installation progressive et massive d'entreprises à vocation agricole dans les localités de Diama, Mbane, Gnith, Dagana etc.